



CONTRAT TECHNIQUE

La fanfare « L'ETRANGE GONZO »

Mise à jour janvier 2012

Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat. Elle doit être respectée dans la mesure du possible. Tous les éléments de cette fiche technique sont entièrement à la charge de l'organisateur.

Equipe artistique : 23 personnes parmi :

Percussions : Eric Pelletier ; Christian Boutin ; Thierry Boutin ; Laurent Baudouin; Colin Russeil

Trompettes : Lionel François

Sax Altos : Christophe Chaigneau ; Stéphane Guillaud ; Patrick Ingueneau

Sax sopranos : Benoit Guerbigny

Sax Ténors : Alain Gaufreteau ; Patrice Griffier , Thibo Robissout

Sax baryton : Stéphane Pelletier , Raphaël Sourisseau

Soubassophone : Nathalie Morisset; Valentin Chabot

Trombones : Adrien Toulouse, Alexandre Benoist, Olivier Laporte

Clarinettes : Clarisse Le cheviller ; Bérangère Pajaud ; Sandrine Mouchard

Titres - répertoire de la fanfare

Titre	compositeur/ arrangeur
- Tarantella	Lounge Lizards/ Stéphane Pelletier
- Sur le gaz	Francis Mounier
- T 3 fois	Francis Mounier
- La farandole des conscrits	Francis Mounier
- Matalin danse	Francis Mounier
- Samba orpheo	
- La Valse de l'Enclume	Lionel Francois
- Ca suffit	Lionel François
- Le retour du soda	Serge Korjanevsky
-Pas d'Affolage	Lionel François
-Tout neuf pour les Gonzes	Etienne Roche
- La valse pareille	Etienne Roche
- La valse en quinconce	Etienne Roche
- Mister 220	Lionel Francois
- Euro bransle	Alain Gibert
- Valse commode	Alain Gibert
- Point virgule	Alain Gibert
- Réponse de Mandrill	Alain Gibert
- Bourrée domestique	Alain Gibert
- Cinna papa	Alain Gibert
- Vatefairailleur	Stéphane Pelletier
- Charles Martel	Alain Gibert

Arrivée :

L'heure d'arrivée, le nombre de musiciens et le moyen de transport vous seront communiqués dans les meilleurs délais (au plus tard une semaine avant la représentation).

Repérage :

L'horaire au minimum 30 minutes avant le début de la prestation

Parking :

Si les artistes se déplacent en voiture, des emplacements seront réservés et gardés toute la journée pour les véhicules.

Personnel mis à disposition par l'organisateur

Un accompagnateur

Loges

Une loge pouvant accueillir en tout confort vingt cinq personnes avec des miroirs et des points d'eau. Prévoir des serviettes de toilette. WC à proximité si possible.

Les loges devront être prêtes à l'arrivée avec dans la mesure du possible un catering installé (Jus de fruits, café, sucre, fruits frais et secs et autres friandises, bouteilles d'eau plate, minérale, bière...)

Repas (le cas échéant, voir article 5 du contrat de Cession)

Prévoir des repas chauds (merci d'éviter les plateaux repas) + cafés et thés pour le nombre de personnes indiqué dans le contrat de cession

L'éventualité de repas biologiques sera la bienvenue.

Hébergement (Le cas échéant, voir article 5 du contrat de cession)

En chambre double (lit séparés) ou simples, un hébergement de type collectif (internat de lycée ou autre...) avec sanitaires et douches peut convenir.

Invitations

Le nombre d'invitations par représentation laissées à la disposition de la production : 2

L'ORGANISATEUR GARANTIT une sécurité de tout instant pour la sûreté des musiciens, du matériel, des instruments, ainsi que des effets personnels, avant, pendant et après le spectacle. L'Organisateur serait tenu de dédommager l'artiste en cas de vol, de détérioration du matériel ou blessure physique, occasionnés par des tiers.

L'ORGANISATEUR S'ENGAGE à donner son entière coopération à toutes les personnes présentées par les artistes pour la réalisation du spectacle.

Pour toute question artistique ,
ou administrative

n'hésitez pas à contacter

Thierry BOUTIN Tél.05.49.94.63.60 - 06 89 51 40 61 ou BOUTINth@cc-parthenay.fr

L'Organisateur,
Lu et Approuvé,
Signature et cachet.